

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 17 FEVRIER 2015

« Sous réserves de validation par le prochain conseil d'école »

Début réunion : 17h20

Fin de réunion : 20h30

Présents:

Avec voix consultative

- M. Gilles ALMOSNINO, Proviseur, Excusé
- M. Nicolas VANZI, Directeur Administratif et Financier

Avec voix délibérative

- Mme Sylvie LE BRAS-LESTREMAU, Directrice des Cycles 1 et 2
- M. Olivier MARCELLET, Directeur du cycle 3
- Mme Sylvaine GENY, enseignante en PS/ MS
- Mme Anne VEYRIERE, enseignante en MS
- Mme Christine DOLFO, enseignante en en CM2
- Mme Perrine RIPOCHE enseignante en CM2
- M Philippe MORTIER, enseignant en CM1
- M Michel NONAT, enseignant en CM1
- Mme Amaya PAYAN, enseignante en CE2
- M Jacques AUFFRET, enseignant en CE2
- Mme Isabelle MONTAGNE, enseignante en CE1
- Mme Maria del Mar MIRA, enseignante en CE1
- Mme Nadine ROYANT, enseignante en CP, absente
- Mme Silvia ORTUÑO, enseignante en CP, absente
- M François LABAILLE, enseignant en GS
- Mme Isabelle FLORES, enseignante en GS
- Mme Lorena CATALAYUD, Professeur d'espagnol
- Mme JORDA CARRERES Eva, parent élu A.P.E.
- M. DOMINGO ARIAS Santiago, parent élu A.P.E.
- M. ROSIER Philippe, parent élu A.P.E.
- Mme HASSNA Alicia, parent élu A.P.E.
- Mme SOHOLZHAUER, parent élu A.P.E.
- Mme COMBARROS CHARRON Eva, parent élu A.P.E.
- Mme ZANET PADILLA Catherine, parent élu A.P.E.
- Mme PASTOR, parent élu A.P.E.
- M. GARCIA AMADOR Miguel, parent élu A.P.E.
- M. CASTRO, parent élu A.P.E.
- Mme VAN LANGHENOVE Pierre, parent élu Parents indépendants
- Mme MARTIN Rosa-Linda, parent élu Parents indépendants
- Mme ROQUIN Sophie, parent élu Parents indépendants, absente
- Mme BELLOCH GARCIA Miriam, parent élu Parents indépendants, absente
- Mme CAÑADA MARTI Alicia, parent élu Parents indépendants, absente

Invité

- Mme Catherine GAUDEMARD, psychologue au LfV

Excusée

- Mme LAMY AU ROUSSEAU, Inspectrice de l'Education nationale en résidence à Madrid

Ordre du jour

1. Adoption du compte rendu du conseil d'école du 10/11/2014.
2. Synthèse du conseil des enfants
3. Projet d'établissement :
 - Bilan des actions du 2^{ème} trimestre
 - Actions à venir
4. Consignes de sécurité
5. Conseil école-collège
 - Bilan des réunions
 - Actions en cours
6. Préparation rentrée scolaire 2015-2016
 - Bilan des inscriptions et commission d'affectation
 - Structure prévisionnelle
 - Information sur le calendrier scolaire
 - Point sur le projet de la salle polyvalente.
7. Préparation du 125^{ème} anniversaire
8. Questions diverses

Le quorum est atteint. Le secrétariat est assuré par Mme Ripoché et Mme Mira. M Marcellet préside le conseil. Il prie le conseil de bien vouloir excuser Messieurs les proviseurs occupés par une affaire urgente. M. Vanzi interviendra en début de réunion à propos de la salle polyvalente. L'ordre du jour sera ainsi modifié dans sa chronologie.

1. Adoption du compte rendu du conseil d'école du 10/11/14

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. Point sur le projet de salle polyvalente

Intervention de Mr Vanzi, concernant la future construction de la salle polyvalente du Lycée. Cinq projets avaient été déposés sous scellés chez l'avocat. Les dossiers ont été examinés de façon anonyme et, ont prévalu pour le choix définitif :

- La logique architecturale, le projet retenu a en effet la forme d'un tambour ;
- L'impact sur l'environnement, le plus réduit possible ;
- Le rapport qualité/prix ;
- La capacité de la salle, 200 m2, pour 250 places environ.

En 2016, la circulation autour des tambours sera possible, les espaces seront dégagés, l'accès des fournisseurs se fera par un sous-sol, la sécurité des élèves sera donc assurée. Les cours de récréation seront aplanies.

Question des parents d'élèves

Comment va se passer la construction de la future salle en présence des enfants ?

Réponse de Mr Vanzi

La construction se fera sur 18 mois (à compter du mois de février 2015). L'excavation et la démolition, le gros des travaux, débuteront autour du 18 juillet 2015 et se feront durant les vacances d'été. Aura lieu, par la suite, la sécurisation des travaux. A la rentrée 2015, il y aura donc des désagréments (bruit, poussière) en présence des élèves et des enseignants. Cela est inévitable.

Question des parents d'élèves

Qui va veiller au contrôle technique des travaux, pour le Lycée ?

Réponse de Mr Vanzi

Le suivi technique des travaux sera assuré par un architecte, de l'ambassade de France à Madrid, qui a l'habitude de suivre les chantiers des différents lycées français, et, également depuis Paris. La remarque du parent sera prise en compte. Le suivi financier sera assuré par Mr Vanzi.

Une exposition montrera à la communauté scolaire les divers projets présentés par les architectes.

Informations supplémentaires de Mr Vanzi sur le suivi des travaux et investissements
Chaque classe du primaire disposera, sous peu, d'un TNI (Tableau Numérique Interactif), de nouvelles climatisations sont en cours, du matériel informatique va être livré prochainement.

3. Synthèse du conseil des enfants

L'ordre du jour était le suivant : « Quelles actions au LFV pour un engagement citoyen de la part des élèves ? »

Deux propositions des élèves :

- Associer à la course longue 2015 une action humanitaire ;
- Travailler le thème du recyclage du papier en classe.

Remarque des parents d'élèves

Il serait intéressant, lors des conseils des enfants, de faire émerger des préoccupations d'élèves. Les élèves avaient été bien préparés par leurs professeurs.

Réponse de Mr Marcellet

Il est important de se tenir, lors de ce type de réunion où sont présents 32 représentants, à un ordre du jour précis, pour centrer les débats.

4. Projet d'établissement : actions réalisées et actions à venir

Présentation par M Marcellet d'un document listant les différentes actions (document en annexe).

5. Consignes de sécurité

Les parents d'élèves ont été destinataires, les 13 novembre 2014 et 16 janvier 2015, de courriers signés du proviseur, visant à les informer des nouvelles mesures de sécurité. Les dits changements visent à assurer une meilleure sécurité et une plus grande fluidité au niveau des entrées et sorties de l'établissement.

Informations supplémentaires de Mr Marcellet

Il existe depuis peu une cellule de crise au sein du lycée.

Le personnel de surveillance a été renforcé au niveau de la sortie des élèves au fil des années.

Question des parents d'élèves

Quelle est l'action de la mairie de Paterna ?

Réponse de Mr Marcellet

La police municipale est présente aux abords du lycée quotidiennement.

6. Conseil école-collège : bilan des réunions action en cours

Présentation par M Marcellet de deux diapositives présentant les actions en cours et la démarche employée (document en annexe).

Cette nouvelle instance a pour but de coordonner les actions entre le premier et le second degrés, pour favoriser la continuité des apprentissages.

Question des parents d'élèves

Comment les professeurs arrivent-ils à évaluer leurs élèves sur les différents items envoyés aux familles ?

Réponse collective

L'évaluation par compétences se fait à partir d'items ciblés, que l'on retrouve dans les livrets que les parents peuvent lire (logiciel CERISE).

Pour une compétence donnée, plusieurs évaluations peuvent être faites.

On évalue désormais les progrès des élèves. On cherche à mettre en évidence ce que l'élève sait faire et non plus ce qu'il ne sait pas faire.

7. Préparation de la rentrée 2015-2016

* Bilan des inscriptions et commission d'affectation pour la rentrée 2015

Pour les inscriptions pour la rentrée 2015 :

- nous avons organisé une journée « Portes ouvertes » puis les préinscriptions pour les niveaux PS, MS et GS.

- nous avons informé tous les parents par mail de l'ouverture des préinscriptions, les informations sont sur le site du lycée.

Depuis trois ans, tous les élèves ayant trois ans dans l'année peuvent être inscrits en PS.

Le calendrier des inscriptions a déjà été présenté lors du 1^{er} conseil d'école :

Niveau	Ouverture du site pour inscriptions en ligne	Date limite d'inscription en ligne	Date de la commission d'affectation	Date de la réponse du LFV Envoi par mail	Date limite de réception de l'acceptation et du versement des frais de 1 ^{ère} inscription	Date limite de réception des pièces justificatives
Petite Section (enfant né en 2012)	24 novembre 2014	19 janvier 2015 (*)	26 janvier 2015	Entre le 27 et le 29 janvier	20 février 2015	Fin mars
Moyenne Section (enfant né en 2011)	Les familles françaises peuvent procéder à une préinscription en ligne hors délai. Leur demande sera étudiée en fonction des places disponibles.					
GS à Terminale	Dès l'ouverture du site de préinscription et gestion des dossiers au cas par cas					

Tous niveaux confondus (PS-MS-GS), **162** dossiers ont été déposés.

Nous avons plus de demandes que de places théoriques surtout en MS. Pour la rentrée 2015, nous prévoyons une école maternelle à 13 classes.

Le choix définitif de la structure aura lieu en juin en fonction des réinscriptions. Nous prévoyons d'accueillir tous les élèves de Mi-Chalet.

Nous prévoyons de scolariser :

- en petite section : **98** élèves
- en moyenne section : **142** élèves (dont 97 sont déjà scolarisés au Lycée)
- en grande section : **116** élèves (dont 111 sont déjà scolarisés au Lycée).

Les dossiers ont été classés en fonction des critères définis sur le document de préinscription.

En PS, nous pouvons accueillir tous les enfants français, les frères et sœurs, les enfants des anciens élèves, les enfants ayant des petits critères et 8 élèves sans critère. Il reste 14 élèves en liste d'attente. Nous ferons un peu de « surbooking » pour compenser les annulations, nous orienterons les élèves non pris sur Mi-Chalet qui a déjà 11 inscrits en PS pour 2015-2016.

Le partenariat avec la structure Mi.chalet est renforcée.

* Structure prévisionnelle

M Marcellet présente un document avec les prévisions d'effectifs et les classes prévues à la rentrée. En primaire, la structure demeure à 41 classes avec 13 classes en maternelle et 28 en élémentaire. Une légère augmentation des effectifs du primaire est attendue. (se référer au document en annexe).

* Information sur le calendrier scolaire

M Marcellet présente une maquette de calendrier possible. Celui-ci semble plus équilibré que celui de cette année. Les parents demandent à ce que l'on favorise des semaines complètes.

Les vacances de Fallas et Pâques sont couplées. Une semaine de coupure est prévue au mois de mai.

Remarque des enseignants

Des doutes sont émis sur la concordance entre les vacances du Lycée (période Fallas/Pâques) et celles des parents d'élèves (Pascuas).

8. Préparation du 125^{ème} anniversaire

Dans le prolongement des actions de l'année scolaire 2013/2014, deux temps forts sont prévus au premier semestre 2015.

1. Une soirée-rencontre des anciens élèves du lycée français de Valence (en y associant les anciens personnels). Depuis plusieurs mois, le lycée a lancé un appel aux anciens élèves par le biais de son site internet de façon à collecter les coordonnées des anciens élèves par promotion.

En parallèle, l'association des anciens élèves a repris contact avec la direction du lycée pour l'hébergement du blog des anciens élèves. Plus de 300 anciens élèves se sont déjà inscrits sur le site internet du LFV. Cette soirée est programmée le 27 février.

Au-delà de la soirée festive, l'objectif reste la réalisation d'un annuaire des anciens élèves, 1ère pierre de la réalisation d'un réseau ayant vocation à aider nos élèves actuels à étoffer leurs contacts et carnets d'adresses.

2. Organisation de moments festifs les 19 et 20 juin 2015

Le premier évènement est fixé au 12 juin avec la soirée de promotion 2015 des élèves de terminale, promotion du 125^{ème}.

Le point culminant de la célébration coïnciderait avec la Fête de la Musique les 19 et 20 juin.

- 19/06/2015 : ⇒ Nuit du conte organisée par les professeurs retraités et les actifs du 1^{er} degré.
 - 20/06/2014 : ⇒ Organisation d'une kermesse
- Invitation de personnalités pour un accueil officiel, paëlla géante, spectacles (chorale ...), activités ludiques et sportives, concert ...

M Marcellet demande l'aide des parents pour cet évènement majeur. Une grande rigueur sera nécessaire pour assurer une bonne circulation des milliers de personnes attendues.

9. Questions diverses des parents

a) Communication enfants de maternelle/parents d'élèves

Les élèves de maternelle prenant le bus ont du mal à raconter leur journée d'école, serait-il possible d'envisager la mise en place d'un agenda, pour ces élèves, décrivant chaque journée d'école ?

Réponse des enseignants et de Mme Le Bras

L'utilisation d'un agenda décrivant la journée d'un enfant, se fait en crèche, pas en maternelle. De plus il semble très difficile pour les enseignantes de remplir un tel agenda, par manque de temps, ce qui se ferait au détriment des apprentissages. La communication par mail entre l'enseignant et la famille semble être la réponse adaptée, en cas d'incident mineur en classe.

Remarque de Mme Gaudemard, psychologue du Lycée

La relation parents d'élèves/enseignants doit être une relation de confiance.

Il existe parfois une surprotection de certains parents vis-à-vis de leurs enfants.

Réponse collective

Se diriger vers l'enseignant en cas de doute est la meilleure solution.

b) Groupes de whatsapp par classe

Certains enseignants ont, avec les familles, des communications à travers des groupes de whatsapp. Pourquoi ne pas le généraliser ?

Réponse collective

Cela n'est pas approprié. Pour communiquer, les enseignants disposent de l'espace numérique de travail (ENT).

c) Violence au sein de l'établissement

Malgré le travail effectué en classe sur le vivre ensemble, il y a une forme de violence au sein de l'établissement, pourquoi ne pas faire un petit guide à l'usage des enfants et des parents ?

Réponse de Mr Marcellet

Cette violence, est très minoritaire, et concerne moins de 1/100 des élèves.

Le protocole mis en place dans un tel cas est : discussion en classe, élève/enseignant ; discussion parents/enseignant ; signalement au directeur concerné ; intervention de la psychologue scolaire ; en dernier recours intervention de partenaires sociaux extérieurs.

Réponse de Mme Gaudemard, psychologue du Lycée

Présente au Lycée depuis 1986, Mme Gaudemard signale qu'il y a toujours eu des élèves en difficulté, certains pouvant parfois se montrer violents.

Cependant, le nombre de ces élèves demeure très faible, même s'il n'est pas à négliger. Dans ces cas précis l'observation de ces élèves en situation (dans la cour par exemple) et un entretien sont indispensables. Il faut aider les élèves en souffrance et leur donner des pistes pour réagir en cas de situation difficile : oser demander de l'aide, savoir éviter ce type de situation, savoir se faire respecter. On doit intervenir sur les deux parties, l'agresseur et l'agressé, un élève agresseur étant lui-même un enfant en souffrance.

d) Changement de méthode de lecture au CP

Les parents d'élèves n'ont pas été tenus au courant du changement, à la rentrée 2014 -2015 de la méthode de lecture.

Réponse de Mme Le Bras-Lestrémau

L'ancienne méthode était jugée trop difficile par les enseignants, surtout pour les élèves en difficulté. Ainsi le choix s'est porté sur cette méthode syllabique.

e) Incident de parcours

Les parents souhaiteraient que les enseignants de maternelle soient plus attentifs à faire aller les enfants qui prennent le bus aux toilettes, pour éviter les « incidents de parcours » dans les transports.

Réponse collective

Rappel aux enseignants.

f) Hygiène

Les parents aimeraient que les enfants aillent se laver les mains avant et après manger.

Réponse collective

Rappel aux enseignants.

g) Sorties scolaires

Certaines sorties scolaires, avec des retours retardés, ont entraîné des changements dans les rotations des bus causant des désagréments.

Réponse

C'est un fait qui a eu lieu récemment, rare.

h) Gestion des personnels de surveillance

Le nombre de personnes de surveillance a augmenté depuis 3 ans. Le ratio nombre d'élèves/surveillant dépend de la zone. Chaque espace est délimité en zone et chaque zone a un ou plusieurs surveillants. Ils circulent dans des espaces pour être plus réactifs.

i) Projet : profiter d'une pause repas d'un espace et d'un moment, représentation graphique du présent et de l'idéal.

Pourquoi ne pas inviter les enfants à représenter graphiquement (faire un dessin) leur pause repas ? Quelle serait leur pause idéale ?

Réponse de M Marcellet

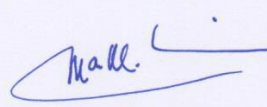
C'est un projet possible. Il pourra être proposé aux enseignants.

M Marcellet remercie les personnes présentes. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Les secrétaires de séances :

Perrine Ripoché

María del mar Mira



Les directeurs du primaire

M. Marcellet

Mme le Bras-Lestrémau

